

# Face à l'urgence écologique, les responsables des affaires culturelles restent groupés

Publié le 31/03/2023 • Par [Hélène Girard](#) • dans : [Actualité Culture](#), [France](#)

---



D.R.

La Fédération nationale des associations des directeurs des affaires culturelles (Fnadac) a présenté le 30 mars à Paris sa démarche pour aborder le virage écologique. Ses responsables privilégient l'action collective dans l'espoir de décrocher des subventions.

## MA GAZETTE

Sélectionnez vos thèmes et créez votre newsletter personnalisée

- Développement durable
- Politiques culturelles
- Tous les thèmes

Dans les collectivités, les responsables des affaires culturelles vont bientôt recevoir un questionnaire sur la transition écologique, expédié par la Fédération nationale des associations de directeurs des affaires culturelles ([Fnadac](#)). A charge pour eux de le transmettre aux professionnels gestionnaires des différents équipements territoriaux (musée, bibliothèque, conservatoire etc.) de leur collectivité.

[À LIRE AUSSI](#)

- [« La production culturelle a des limites »](#)

## Etat des lieux de la transition écologique dans la culture

---

Objectif immédiat : dresser un état des lieux pour savoir où en sont les équipements culturels et objectiver les bonnes pratiques. « Les DAC [directeurs et directrices des affaires culturelles, ndlr] ont une vision de généraliste, mais ne connaissent pas dans le détail toutes les spécificités de chaque secteur culturel, a expliqué Romain Mericksay, délégué général de la Fnadac, lors d'une conférence organisée le 30 mars au Sitem (salon international des musées). Notre objectif est de dresser un état des lieux à l'échelle des territoires et des différents types d'équipements, et de structurer une méthode pour engager le chantier de la transition écologique. »

Elaborer une telle grille de questions est loin d'être une simple formalité, compte tenu de la complexité du sujet. La transition écologique met en jeu « de multiples acteurs, à rassembler dans une stratégie commune, a expliqué Mireille Guignard, architecte urbaniste en chef de l'Etat à la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP) et personnalité qualifiée auprès du groupe de travail de la Fnadac sur la rénovation des bâtiments culturels. Et, en même temps, chaque lieu est singulier. »

## Solliciter les pouvoirs publics

---

D'où la décision de la Fnadac de s'appuyer sur l'expérience de Primum non nocere, une agence spécialisée dans l'accompagnement des structures vers l'obtention du label THQSE (très haute qualité sanitaire, sociale et environnementale), reconnu par le réseau [Responsability Europe](#).

« Les réponses qui vont nous remonter permettront de consolider la compréhension de la problématique de la transition écologique des équipements culturels, fait valoir le président de la Fnadac, Christophe Bennet. Plus nous aurons de réponses, plus notre démarche sera forte. »

La force de la démarche s'annonce d'autant plus déterminante que la Fnadac compte solliciter les pouvoirs publics pourvoyeurs d'aides financières en matière de transition écologique : « nous voulons arriver devant le ministère de la Culture, la Banque des territoires, l'Ademe etc. avec un état des lieux, un échantillonnage selon les secteurs et un protocole », poursuit Christophe Bennet.